

Fiche d'inscription

Consentement et droit de refuser pour une personne âgée

Par qui, quand et comment?

Souper conférence 20 novembre 2014

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Employeur

Adresse courriel personnelle

Membre de l'A.Q.I.I.G.

oui non

Coût de l'inscription

45,00 \$ pour les membres

55,00 \$ pour les non-membres

(Conférence, stationnement, buffet
et une coupe de vin inclus)

Veillez indiquer si :

repas végétarien

allergie alimentaire (précisez : _____)

À retourner avant le 7 novembre 2014
avec votre paiement par chèque

A.Q.I.I.G.

4565, chemin Queen-Mary

Montréal (Qc) H3W 1W5

(514) 340-2800 (3092, boîte vocale)

Courriel : info@aqiig.org

Réservez rapidement!

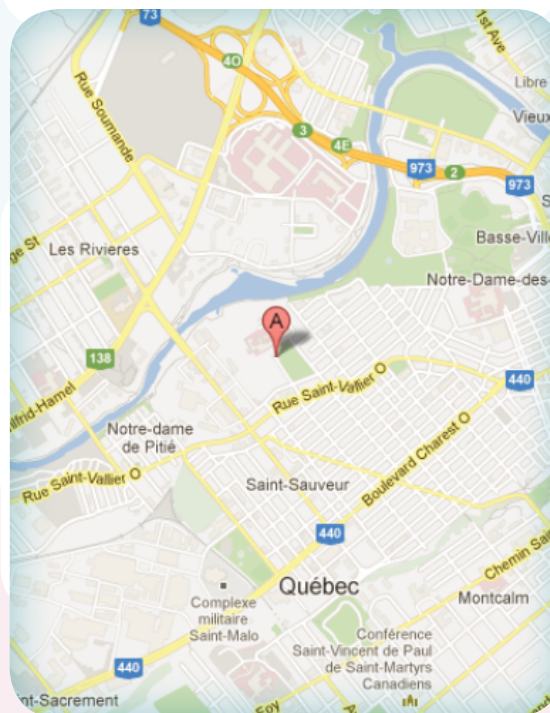
Vous pouvez aussi vous inscrire
en ligne sur le site WEB de l'AQIIG
à partir du 15 septembre 2014

www.aqiig.org

Consentement et droit de refuser pour une personne âgée

Par qui, quand et comment?

Le 20 novembre 2014, 17h



Auditorium de l'Hôpital du Sacré-Coeur
1, avenue du Sacré-Coeur
Québec (QC) G1N 2W1

AQiiG

Association québécoise
des infirmières et infirmiers
en gérontologie

Consentement et droit de refuser pour une personne âgée

Par qui, quand
et comment?

Souper conférence
Région de Québec le 20 novembre 2014

Le vieillissement de la population fait en sorte d'augmenter considérablement le nombre de personnes susceptibles de présenter un besoin de protection, d'assistance ou de représentation dans l'exercice des droits civils. Les infirmières et les infirmiers sont amenés à côtoyer cette clientèle vulnérable et doivent tenir compte des enjeux reliés au respect des personnes déclarées inaptes ou dont on présume l'inaptitude.

Comment favoriser le droit de la personne à l'autodétermination et le besoin de protection sans tomber dans le piège de l'excès de protection ou du laisser-aller?

En s'inspirant de situations cliniques, la conférencière fera un survol des principales notions légales et reliées au respect des droits d'une clientèle vulnérable.

La conférencière

Nancy Lachance, T.S., M.a.p.,

Nancy Lachance possède un baccalauréat en travail social et une maîtrise en administration publique. Elle possède une vaste expérience clinique de plus de 20 ans auprès de la clientèle gériatrique. Elle a participé à la rédaction du *Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées* (MSSS 2013). Actuellement, Mme Lachance est conseillère clinicienne en travail social pour une clientèle gériatrique. Elle est également répondante pour le dossier des personnes majeures inaptes au CSSS de la Vieille-Capitale.

Horaire

- 17h00** Accueil
- 17h15** Souper
- 18h15** Mot d'introduction
- 19h00 - 20h00** Conférence
- 20h00** Échanges

Consentement et droit de refuser pour une personne âgée

Par qui, quand et comment?

Tirage de prix de présence

La conférence s'adresse
aux infirmières.